

**Communiqué de presse**

Villeneuve d'Ascq, le 3 avril 2019.

**LA COMPAGNIE DES VÉTÉRINAIRES LEVE 12 M€ AUPRES DE CM-CIC INVESTISSEMENT.**

**La Compagnie des Vétérinaires vient d'ouvrir son capital à CM-CIC Investissement pour financer son développement à l'international et accélérer la transformation de son modèle.**

Innovante dès ses débuts il y a 25 ans, la **Compagnie des Vétérinaires (LCV)** est à l'initiative de **l'incinération des dépouilles d'animaux domestiques** pour lesquels il n'y avait jusqu'alors pas d'autre solution que l'équarrissage. Faisant face à ce problème commun, les vétérinaires s'étaient regroupés naturellement à l'époque, sans penser devenir un jour une PME, avec la volonté de promouvoir l'éthique et le respect de l'animal de compagnie et du client.

Avec 39 M€ de chiffre d'affaires, 380 salariés et **14 centres d'incinération en France, La Compagnie des Vétérinaires occupe aujourd'hui une position de leader sur ce marché en France.** L'objectif affiché par Philippe Thomas (PDG) et François Dumoulin (DG) est désormais d'en faire **un leader européen.**

CM-CIC Investissement a ainsi octroyé une première enveloppe d'investissement de 12 M€ qui doit permettre de financer l'accélération de l'expansion géographique du groupe et le déploiement des services de crémation à l'international, notamment en Allemagne, Pologne et Belgique. Le groupe étudie également des opportunités sur d'autres territoires.

La demande sociétale a évolué depuis la création du groupe et la place de l'animal au sein du foyer a complètement changé. **On est passé de l'animal domestique à l'animal de compagnie.** L'engagement de La Compagnie des Vétérinaires est de **promouvoir une fin de vie digne** pour les animaux de compagnie, et d'accompagner au mieux les familles dans le deuil de leur compagnon animal. L'ouverture du capital à CM-CIC Investissement permettra notamment de faire évoluer progressivement l'offre du groupe vers **des services d'incinération à plus forte valeur ajoutée pour répondre à la demande des familles endeuillées.**

Philippe Thomas (PDG de LCV) explique : « *La compagnie des vétérinaires est une société **d'ADN vétérinaire**, qui travaille depuis l'origine au service de la cause animale. Nous souhaitons nous donner les moyens de faire progresser plus avant la qualité des services que nous proposons, services dans lesquels les vétérinaires doivent impérativement avoir une place prépondérante. Pour ce faire, nous avons besoin aujourd'hui d'un actionnaire de référence **pour nous aider à accélérer la transformation du groupe : nous l'avons trouvé avec CM-CIC Investissement** ».*

François Dumoulin (DG de LCV) ajoute : « *Nous améliorons notre offre en France, nous sommes désormais présents en Belgique, durablement implantés en Allemagne et avons ouvert notre premier centre de crémation en Pologne. Les vétérinaires de tous ces pays nous y accueillent chaleureusement et nous sommes convaincus que notre action cumulée à la leur **sert durablement la cause animale** ».*

Amaury LELEU (CM-CIC Investissement) ajoute : « Cette opération marque un tournant pour le groupe LCV qui lui permet d'envisager un avenir aussi serein qu'enthousiaste. **Le groupe a désormais une gouvernance cohérente et efficiente.** Nous pouvons nous concentrer sur notre développement en Europe tout en renforçant le partenariat avec les vétérinaires afin de promouvoir le respect et l'éthique dans les services funéraires pour animaux de compagnie ».

L'objet de l'opération conclue fin mars est de donner au groupe les moyens de ses ambitions **sur son métier historique et sur ses services associés.** Outre l'incinération des animaux de compagnie, le groupe a développé un service de crémation pour équidés sous la marque Horsia, pour répondre là aussi à une forte demande du marché. Le groupe est également présent dans l'édition et la commercialisation de logiciels (marques Bourgelat et Vetocom) pour élargir sa palette de services et offrir aux vétérinaires des solutions qui facilitent le lien avec les clients. **Ces développements doivent porter le chiffre d'affaires dans les trois ans à environ 60 millions d'euros avec 400, voire 450 salariés.**

#### Investisseur

##### CM-CIC Investissement

Philippe Traisnel,  
Directeur Exécutif  
philippe.traisnel@cmcic.fr

Amaury Leleu  
Directeur de Participations  
amaury.leleu@cmcic.fr

#### Société

Philippe Thomas  
François Dumoulin

#### Intervenants

Conseil financier M&A : Vanderschooten Conseil (Benoit Vanderschooten).

Acq Due Diligence Juridique et Fiscale : LAMARTINE CONSEIL (Fabien Mauvais, Philippe Barouch, Camille Le Foyer de Costil).

Acq Due Diligence Financière : MAZARS (Frédéric Maurel, Amaury Dantressangle).

Société d'avocat d'affaires : LAMARTINE CONSEIL (Fabien Mauvais, Philippe Barouch, Camille Le Foyer de Costil).

#### A propos de CM-CIC Investissement

Capital-transmission, capital-développement, capital-risque, conseil en fusions et acquisitions : CM-CIC Investissement, filiale de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, exerce l'ensemble des métiers de haut de bilan pour répondre aux besoins de financement en fonds propres des entreprises.

Au-delà du professionnalisme, de la vision résolument humaine du métier et de la proximité avec les chefs d'entreprise, c'est également l'accompagnement dans la durée qui caractérise le succès de cette approche. CM-CIC Investissement investit ses propres capitaux (près de 3,0 milliards €) dans environ 350 sociétés qui composent son portefeuille de participations.

Pour en savoir plus : [www.cmcic-investissement.com](http://www.cmcic-investissement.com)

Contact presse de CM-CIC Investissement :

Véronique Richez-Lerouge : +33 (0)6 14 63 90 00 / +33 (0)1 42 76 96 82  
v.richez-lerouge@reso-media.com